Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

Band: 28 (1995)

Artikel: Contorsions jongleresques

Autor: Zink, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTORSIONS JONGLERESQUES

Le débat sur les jongleurs se déroule depuis longtemps à fronts renversés. C'est une position naturelle aux acrobates.

Les jongleurs nous paraissent, avec une sorte d'évidence banale, liés au monde de l'oralité, de la voix, de l'interprétation, de la représentation. Leur prêter attention, ce serait, et ce serait seulement, être sensible à ces aspects. Le philologue enfermé dans les questions de transmission textuelle serait coupable de ne pas prêter l'oreille à leur voix. Mettre l'accent sur leur rôle, ce serait, non seulement souligner que la littérature médiévale n'existe qu'actualisée par ce qu'on nomme aujourd'hui, même en français, la performance, mais encore être disposé à lui reconnaître des sources orales et une sorte d'attention ou de fidélité à des mythes populaires. La littérature médiévale? Pas même: tout au plus la "littérature" médiévale. Les guillemets zumthoriens — si peu oraux, sauf à les signaler par le petit geste cher à nos collègues américains — célèbrent le sacre de la voix et le triomphe des jongleurs.

Ou plutôt, un triomphe des jongleurs, car ils en ont connu auparavant un autre. Il est remarquable que le père des études sérieuses qui leur ont été consacrées soit Edmond Faral, l'un des médiévistes les plus attachés à défendre la dépendance presque exclusive de la littérature vernaculaire au regard des lettres latines. Que l'effort de sa thèse soit pour rattacher les jongleurs aux mimes latins et pour minimiser ou nier une éventuelle parenté avec bardes ou scaldes ne change rien à ce fait: il ne juge nullement contradictoire de tout refuser, dans la littérature française du Moyen Age, à une tradition orale, de tout accorder à la continuité des lettres latines aux lettres vernaculaires, et en même temps de mettre en évidence la plac e considérable tenue par les jongleurs dans l'interprétation, mais aussi dans l'élaboration et dans la transmission de cette littérature. Au moment où paraît cette thèse, en 1911, Bédier est en train d'achever

Les légendes épiques. Or, chacun le sait, Bédier prête aux jongleurs le premier rôle dans l'apparition des chansons de geste, mais il les voit puisant leur information à des sources latines et travaillant à partir de documents écrits. Sans nier, bien entendu, l'importance de la récitation et de l'audition dans la réception de la poésie, ces savants, loin de restreindre l'activité des jongleurs, l'étendaient au contraire à la manipulation des textes. Ils brisaient ainsi par avance la raideur de nos clivages et de nos stéréotypes.

Voici que dans les travaux les plus solides et les plus récents cette attitude se fait jour à nouveau, non pas dans ce qu'elle avait au début du siècle de polémique ou d'excessif, ni dans son intérêt disproportionné pour la question des origines, mais dans une perspective plus générale.

A mesure, par exemple, que la figure des divers auteurs de fabliaux sort de l'ombre, à mesure que nous saisissons mieux le statut d'un poète aussi important que Jean Bodel — et cette importance même, nous n'avons pas fini d'en prendre conscience —, nous constatons qu'à chaque fois nous avons affaire à des jongleurs.

De même, nous tendons à évaluer différemment la place des jongleurs dans l'univers du lyrisme des troubadours, et nous soupçonnons que nous avons été — une fois de plus — les dupes des *vidas*. Tel jongleur, nous disent-elles, est devenu troubadour. Tel troubadour déclassé s'est fait jongleur. Nous concluons de ces anecdotes inlassablement répétées qu'en lui-même un jongleur est tout différent d'un troubadour, que le monde des troubadours n'est pas le monde jongleresque, alors que tout ce que nous pouvons savoir, tout ce qu'on découvre actuellement des premiers troubadours nous dit le contraire, alors que Guillaume IX, au témoignage de tous, faisait des chansons en faisant le jongleur.

Encore ne s'agit-il là que des domaines d'oc et d'oïl, où la relative ancienneté de la tradition littéraire permet toutes les facilités: supposer des époques successives et bien délimitées; voir dans ce qui surprend la trace résiduelle de phénomènes anciens, commodément perdus dans un passé insaisissable; admettre que les jongleurs ont joué un rôle important dans la naissance des chansons de geste, mais

à condition que ce fût il y a très longtemps, quand le parchemin du manuscrit Digby 14 était encore sur la bête. Ailleurs cependant, où un développement plus tardif de la littérature vernaculaire écrase les strates chronologiques, empêchant ainsi de prendre la succession dans le temps pour un principe d'explication, qui ne voit que les jongleurs, mêlés aux saints et aux rois, sont partout et à tout moment les acteurs premiers de la poésie, en Castille et en Galice, en Catalogne, en Italie?

Les jongleurs étaient méprisés. Certes, mais faut-il qu'ils aient été importants pour, tout méprisés qu'ils étaient, tenir tant de place, pour être sur les enluminures de tant de manuscrits — bondissant dans les marges et chantant au centre de l'image, maure et chrétien ensemble, les louanges de la Vierge — , sur les tympans de tant d'églises, pour que Thomas de Chobham se lance dans des distinctions alambiquées à la seule fin d'en sauver quelques uns, pour que le tombeur de Notre Dame soit le modèle de la foi — n'être rien, ne rien avoir et tout donner, tout attendre de la miséricorde — , pour qu'ils incarnent la "violente charité" au point que saint Bernard (dom Jean Leclercq l'a magnifiquement dit), saint François, Raymond Lulle ne se veulent rien d'autre que des jongleurs de Dieu. Jongleurs de Dieu, c'est-à-dire acrobates de Dieu, fous de Dieu, la tête en bas dans un monde à l'envers, mais aussi, mais en même temps, hommes de lettres de Dieu, mémoire de Dieu et de sa parole, poètes de Dieu, écrivains, mémorialistes de Dieu, comme le jongleur de Valeur et Raymond le Fou, redoublements de Blaquerne et de Lulle dans la mise en abyme du *Roman d'Evast et de Blaquerne.*

Or, ces jongleurs que nous voyons surgir de partout, cet univers jongleresque que nous voyons de plus en plus occuper une place immense dans l'univers littéraire du temps, ne sont nullement du côté d'une oralité qui s'opposerait à l'écrit. Si, au sens où l'expression a été longtemps entendue, il n'y a pas de manuscrits de jongleurs — même le chansonnier de Saint-Germain-des-Prés — , ce n'est pas que les jongleurs n'avaient pas de besaces assez grandes pour les y fourrer, mais c'est qu'ils travaillaient sans doute assis à leur pupitre. Ces jongleurs, dont les interprétations étaient bien entendu orales,

sont certainement responsables pour une assez large part de la transmission écrite des textes. Ceux qui aujourd'hui détectent leurs traces, les trouvent sur les pages des manuscrits. Il leur fallait avoir lu les *ensenhamens* et ce que les *ensenhamens* disaient de lire avant d'aller se produire aux noces d'Archambaut de Bourbon, et de prendre leur place dans un roman aussi écrit que *Flamenca*.

Certainement étudiant de la Faculté des Arts, mêlé à la querelle universitaire des années 1250, puisant ses arguments dans le *De periculis* de Guillaume de Saint-Amour, traducteur de vies de saints latines, Rutebeuf appartient plus qu'un autre au monde de l'écrit, des écoles, de la latinité. Mais si ce polémiste stipendié, ce poète qui se dit famélique et joue de sa misère, ce parasite du comte de Poitiers, ce confrère de Charlot le Juif et du Barbier de Melun, ce versificateur servile et pressé qui bâcle des octosyllabes édifiants et des traductions approximatives pour de pieux et riches commanditaires, ce métricien et ce rythmicien dont tout l'art est de faire entendre la voix fatiguée du gueux, cet inconnu affublé d'un sobriquet: si ce rude bœuf de Rutebeuf n'est pas un jongleur, ou l'avatar tardif d'un jongleur, qu'est-ce qu'un jongleur?

A mesure que se dessineront les traits particuliers des auteurs médiévaux — et l'intérêt qu'ils ont à nos yeux n'est pas anecdotique, ne relève pas seulement de l'histoire littéraire, mais est proprement poétique — , nous verrons croître l'importance des jongleurs. On en trouvera partout. Mais on les trouvera pour les avoir cherchés, non seulement du côté de leur voix aujourd'hui éteinte, mais aussi du côté des livres auxquels ils se sont consacrés.

Michel Zink
Collège de France